

PROCES VERBAL DE LA SESSION D'AUTOMNE 2010 DE LA SECTION 07 DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

25 au 29 octobre 2010

La section est composée de :

Isabelle Bloch (membre du bureau), PU, LTCI, Paris,
Ali Charara, PU, HEUDIASYC, Compiègne,
Jean-Noël Chardron, IE , DR15, Bordeaux,
Christine Chevallereau, DR, IRCCyN, Nantes,
Alain Denise, PU, LRI, Orsay,
Etienne Dombre (membre du bureau), DR, LIRMM, Montpellier,
Pascal Dubreuil, IR, LAAS, Toulouse,
Bruno Durand (président), PU, LIF, Marseille,
Chantal Enguehard, MdC, LINA, Nantes,
Jean-Luc Gauvain, DR, LIMSI, Orsay,
Blaise Genest, CR, IRISA, Rennes,
Marc-Olivier Killijian (secrétaire scientifique), CR, LAAS, Toulouse,
Bertrand Mazure, MdC, CRIL, Lens,
Stephan Merz, DR, LORIA, Nancy,
Serge Miguet (membre du bureau), PU, LIRIS, LYON,
Gilles Mourot, IR, CRAN, Nancy,
Amédéo Napoli, DR, LORIA Nancy,
Hervé Rivano, CR, I3S, Sophia Antipolis,
Philippe Schnoebelen, DR, LSV, Cachan,
Alexandros Tsoukias, DR, LAMSADE, Paris.

Il est à noter qu'un siège nommé de rang A concernant l'institut INS2I est vacant à la suite de la démission de Maylis Delest. Un siège équivalent sera vacant suite à la démission de Jean-Luc Gauvain à la suite de la session d'automne 2010.

Certains membres de la section n'ont pu assister à la totalité de la session. C'est notamment le cas du Président, Bruno Durand, et la section a élu Isabelle Bloch pour le remplacer.

Des membres des instituts INS2I et INSIS du CNRS ont assisté à temps partiel aux travaux de la section : Philippe Baptiste, Jean-Marc Chassery, Pierre Guillon, Luc Pronzato.

La section a voté une motion concernant l'automaticité de l'attribution de la Prime appelée d'Excellence Scientifique (PES). Cette motion fait référence à la parution du décret instituant l'automaticité d'attribution de la PES aux récipiendaires des médailles d'argent et d'or du CNRS (Arrêté du 20 janvier 2010 fixant la liste des distinctions scientifiques ouvrant droit à la prime d'excellence scientifique, JORF n°0023 du 28 janvier 2010). Voici son texte : "La section 07, même

si elle propose des noms pour la médaille d'argent, est opposée à l'automaticité de l'attribution de la PES aux récipiendaires de cette médaille."¹

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- propositions en vue des changements de grade de chercheurs ;
- étude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes de changement d'affectation ou de détachement, ou des reconstitutions de carrières ;
- étude de cas particuliers d'unités tels que des demandes de changement de directeur ou des unités que la section a souhaité revoir (ou voir) à la suite de la session de printemps ;
- avis sur les renouvellements et créations de GDR ;
- avis sur la titularisation des chargés de recherche stagiaires ;
- confirmation d'affectation des chercheurs nouvellement recrutés ainsi que désignation de leur directeur de stage ;
- avis sur les EPC ;
- examen des demandes de subventions pour des écoles thématiques.

Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

Il est aussi rappelé que la section produit un « rapport de section » pour tous les dossiers évalués. Ces rapports de section sont disponibles pour les chercheurs et dans leur espace personnel : <https://evaluation.dsi.cnrs.fr/eversuite/start> .

Les directeurs d'unité ont accès aux rapports de section (chercheurs et unités) dans leur espace laboratoire sur EvalCN : <http://evalcn2.ccsd.cnrs.fr/> .

Les modalités pratiques d'accès à EvalCN sont détaillées dans le document suivant :

<http://www.cnrs.fr/comitenational/cnpratique/pdf/EvalCN.pdf> .

Par ailleurs, le site de la section est disponible à l'adresse : <http://www.lif.univ-mrs.fr/~bdurand/cn7/> . Nous encourageons les chercheurs et les laboratoires à mettre sur leurs propres pages un lien vers ce site afin que les informations et conseils qui y sont prodigués soient correctement référencés par les moteurs de recherche.

Enfin, à l'occasion de cette session d'automne, la section a eu un entretien avec Pierre Guillon (directeur scientifique de l'institut INSIS) et un autre avec Philippe Baptiste (directeur scientifique de l'institut INS2I).

1. Ouverture de la session

La section est informée du compte-rendu de la session de printemps 2010 qu'elle approuve.

La session de printemps 2011 aura lieu du 9 au 13 mai. Le bureau de la session de printemps se tiendra le 20 avril.

Les auditions pour les concours de recrutement des directeurs de recherche auront lieu du 13 au 15 avril. Le jury d'admissibilité DR suivra, les 18 et 19 avril 2011. Comme l'année précédente, le budget prévoit la possibilité de recrutements de DR externes.

Les auditions pour les concours de recrutement des chargés de recherche auront lieu du 21 au 25 mars 2011. Le jury d'admissibilité CR suivra, du 28 mars au 1 avril 2011.

¹ les textes des motions présentes et passées se trouvent sur le site de la section (<http://www.lif.univ-mrs.fr/~bdurand/cn7/>).

Il est à noter que pour la première année, il devrait y avoir une présélection des dossiers des candidats auditionnés (si le décret est signé à temps). Ces présélections auraient lieu du 21 au 25 février.

2. Discussion avec Philippe Baptiste

A l'invitation de la section, Philippe Baptiste, directeur de l'INS2I est venu nous présenter cet institut et sa politique. Il est important de garder à l'esprit que les propos rapportés ici sont ceux de Philippe Baptiste et ne reflètent pas forcément l'opinion de la section ou de ses membres. Après son intervention, un certain nombre de questions lui sont posées par les membres de la section.

L'institut se félicite du résultat des **ERC Starting Grants** puisque 3 jeunes chercheurs de l'institut sont lauréats :

- Manuel Bodirsky, CR au LIX
- Thomas Colcombet, CR au LIAFA
- Véronique Cortier, DR au LORIA

Concours : l'AOC (qui ouvre le concours) devrait sortir début décembre. Il nous est pour l'instant impossible de donner précisément les chiffres mais voici des commentaires généraux. Une bonne campagne de recrutement chercheurs s'annonce avec des postes à tous les niveaux de DR1 à CR2. Un certain nombre de postes seront fléchés sur un sous ensemble de grands laboratoires stratégiques pour l'institut. Plusieurs postes de l'institut seront sur des thématiques pluridisciplinaires.

Les **réunions régulières avec les DU** se mettent en place, en téléconférences. Par exemple les réaffectations des CR2 recrutés cette année ont été discutées.

Pour les **affectations** dans les laboratoires, PB rappelle que les propositions des candidats sont bien des propositions, et que l'institut veut garder une marge de manœuvre.

Postes IR : moins bien que pour les chercheurs.

Soutien aux laboratoires : Philippe Baptiste est modérément optimiste.

Paris 7 : PPS et LIAFA sont deux très beaux laboratoires (UMR P7/CNRS) d'informatique à Paris 7, qui devraient réfléchir à un rapprochement. Il ne s'agit pas de casser quelque chose qui marche, mais de gagner en efficacité pour l'affectation des moyens. Au concours, ces deux laboratoires seront vus globalement.

Questions-réponses :

- **Quinquennat de l'AERES** : l'influence sur la section et son fonctionnement n'est pas encore claire.
- **PES** : le jury ad hoc de l'institut sera affiché. En 2010, 80 candidats (c'est assez peu, beaucoup d'autocensure). Deux niveaux de prime : 3500 euros (la majorité), et 7000 euros. Le jury a été attentif à une répartition en faveur des CRs.
- **Relations avec l'INRIA** : pas de nouveauté notable, Allistène se met en place et produit des rapports. La section est dorénavant consultée pour les demandes de créations d'équipes-projets communes (EPC) CNRS/Université/INRIA. Il existe encore une question de granularité lorsque

des EPC font partie d'une UMR, la direction de l'INRIA ne souhaitant pas devenir établissement de rattachement des UMR. La position de la CPU est similaire à celle du CNRS (il y a eu par exemple une lettre d'Axel Kahn dans ce sens).

- **Découpage de la section**: il n'a pas de sens tant que les périmètres des instituts ne sont pas plus clairement définis. Scientifiquement il vaut mieux ne pas couper.

3. Discussion avec Pierre Guillon

A l'invitation de la section, Pierre Guillon, directeur de l'INSIS est venu nous présenter cet institut et sa politique. Il est important de garder à l'esprit que les propos rapportés ici sont ceux de Pierre Guillon et ne reflètent pas forcément l'opinion de la section ou de ses membres. Après son intervention, un certain nombre de questions lui sont posées par les membres de la section.

Budget 2011 : L'expérience de gestion unique intitulée « dialogue de gestion » a été démarrée avec quelques unités. Tous les départs définitifs (retraite ou autres) seront remplacés. Compte tenu des moyens supérieurs donnés aux nouveaux « petits » instituts, l'INSIS aura 41 ou 42 postes de chercheurs (47 l'an dernier) pour 26 départs. Pour la section 7, le nombre de postes sera le même que l'an dernier. Les recrutements à l'INSIS seront centrés sur le domaine SIAR (Signal-Image-Automatique-Robotique).

Promotions : DR2 -> DR1 : entre 8 et 9 au maximum (pour toute la section, tous instituts confondus). DR1 -> DRCE : 6 ou 7 pour tout INSIS (toutes les sections de l'institut). DRCE1 -> DRCE2 : 1 maximum.

Moyens financiers : Ils sont encore en cours de discussion. C'est une enveloppe globale qui sera donnée aux laboratoires en janvier (soutien de base, CDD, mi-lourds, etc.). Cela comprend aussi les BDI.

Labex : comme pour les Equipex, le CNRS donne un avis sur l'implication. Un Labex n'est pas une entité, et fonctionne par projets comme un RTRA. Il peut y avoir des équipes qui entrent et qui sortent (les Labex sont créés pour 10 ans et doivent donc pouvoir évoluer).

IRT et IED : 5 IRT sont prévus pour toute la France, et 10 IED.

Bilan social : Un peu de plus de 1000 personnes + de 64 ans au CNRS. Personnel ITA : 50% qui partent à la retraite. ITA vs Chercheurs : pas assez d'ITA en 07.

Questions-réponses :

- Le DR2 recruté pour l'**Institut d'Optique de Bordeaux** a démissionné. On ne sait pas ce que devient ce poste pour l'instant.

- **Quinquennat** : la vague B n'est pas modifiée. Le redécoupage est en cours, pas encore validé.

On ne sait pas ce que deviendra le comité national. Va-t-il passer à 5 ans aussi pour voir passer une fois tous les laboratoires ?

- Les **moyens du CNRS** sont globalement en augmentation (+0,8%, mais moins que l'inflation), qui se traduit sur les postes, mais pas sur les budgets des laboratoires.

- PG souhaite un **partage de la section** en une section SIAR et une section informatique, avec l'argument que la séparation est très claire. La discussion avec la section sur ce sujet est difficile.

Il note que l'INS2I s'occupe de l'informatique et de ses interactions, et peut donc également mettre des postes en SIAR.

- **PES 2010** : les listes des bénéficiaires ne sont pas encore validées. 40 candidats en section 7 qui sont dans des laboratoires INSIS (sur 240 possibles), et 16 attributions proposées. La répartition entre CR et DR n'est pas encore validée. Les propositions ont été faites par un jury ad hoc puis un

jury au niveau de l'institut. Certains laboratoires et communautés se sont censurés (en partie à cause de la contrainte d'enseignement). Il n'est pas prévu pour l'instant que la liste soit publique. Il est important de noter qu'aucun membre de la section n'a participé aux jurys ad hoc, conformément à l'engagement pris en session de printemps 2010.

- **Dialogue** à améliorer : une demande de la section. PG indique qu'il discute avec qui veut.
- **CID et interdisciplinarité**: Globalement il devrait y avoir une dizaine de postes, et il y aura aussi des promotions. Cela vient d'une volonté de la direction que les sections fassent aussi de l'interdisciplinarité. PG pense que la plupart des chercheurs sont disciplinaires essentiellement, et qu'ils mettent leur discipline au service de l'interdisciplinarité. Il y a eu des postes mis dans les sections 1, 4, etc. (qui ne dépendent pas de l'INSIS), ce qui contribue aussi à l'interdisciplinarité.

4 Réflexion et information sur les postes 2011

Il est clair que la section est déçue tant par les chiffres annoncés (et qui seront affichés début décembre) pour le concours 2011 que par les modalités de ce concours. Contrairement aux messages qu'elle a essayé de faire passer, on peut remarquer que :

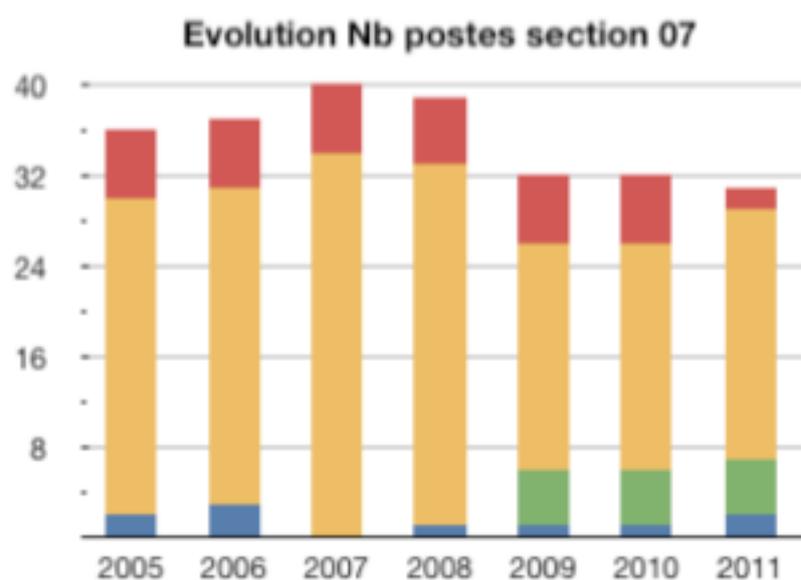
- Les recrutements en CR1 seront très faibles alors que le flot d'excellents candidats à ce niveau, et notamment venant de l'étranger, est ininterrompu. L'absence de recrutement au niveau CR1 à l'INSIS bloque un peu plus ce flux.
- Il n'y a quasiment aucun poste de CID.
- Le nombre de postes prévus en DR2 est faible, à l'inverse de ce qui était annoncé l'an dernier avec fanfares et trompettes. Et ce, en observant que la vague des recrutements massifs de CR dans le début des années 2000 commence à candidater. La section recommande cependant à tous les CR1 habilités qui ont de bons dossiers de ne pas s'autocensurer pour se présenter au concours DR2.
- Les concours pour les instituts INS2I et INSIS risquent d'être encore compliqués à interpréter pour les candidats et difficiles à gérer pour la section.

Note : Cette année encore, il devrait y avoir environ 5 chaires CNRS-université dans la section. Les candidats en poste à l'étranger peuvent candidater sur les chaires sans avoir la qualification. Voir les articles 16 et 26 sur

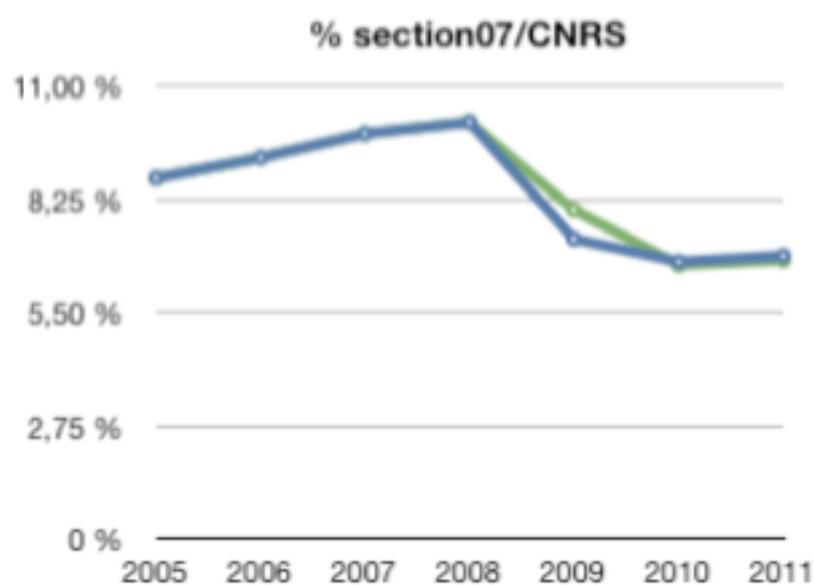
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020552216&dateTexte=&categorieLien=id#JORFARTI000020552278>

La section déplore que le nombre de postes mis au concours cette année soit similaire à celui des années précédentes, et même en légère baisse, donc avec une baisse significative par rapport aux années 2005-2008 tel qu'illustré par les graphiques ci-dessous. En effet, même en comptant les postes de chaires comme équivalent à 1 poste de chercheur, la section a perdu depuis 2009 7 à 8 postes par rapport à 2008 (elle en perd 13 si on ne compte pas les chaires!). Après trois années de recrutements en chaires, il apparaît clairement qu'il s'agit bien là de postes de MCF disposant d'un « package » composé d'une délégation, d'une prime, et d'un budget de fonctionnement, et non pas d'un poste de CR.

La baisse du nombre de postes par rapport au nombre total de postes au CNRS est également flagrante en 2009 et entérinée depuis 2010 (en comptant les chaires ou non, la différence est infinitésimale) !



■ DR2 externes ■ Chaires attribuées ■ CR ■ CIDs



○ % sans chaires ○ % avec chaires

5 Promotions

Il est à noter que, dans l'état actuel des choses, une très grande majorité des DRs finissent leur carrière comme DR2. Observons les chiffres de la section : Il y a de l'ordre de 150 DR2, et un flux d'environ 15-20 nouveaux/an. Il y a de l'ordre de 50 DR1/DRCE, et seulement entre 5 et 10 promotions par an. Mathématiquement, le "stock" de DR2 ne peut qu'augmenter et tous les DRs ne peuvent passer DR1 (ou plus). La section pense que la majorité de ces DR2 auraient dus/devraient/mériteraient d'être promus DR1. En outre, il existe de très (trop) nombreux chercheurs qui finissent leur carrière CR1.

5.1 Promotions CR2 → CR1

Il y a administrativement 27 promouvables (dont 18% de femmes), nous avons reçu 21 dossiers, 21 sont proposés à promotion (19% de femmes), 22% de non candidatures.

La campagne de promotion CR2 → CR1 ne concerne que des dossiers transmis par des candidats ayant au moins 4 ans d'ancienneté (les dossiers déposés par des candidats ne possédant pas les 4 ans d'ancienneté ne nous sont en général pas transmis).

Après avoir entendu les rapporteurs des dossiers des CR2 ayant présenté un dossier, la section estime que chacun de ces candidats mérite d'être promu. En conséquence, les 21 dossiers reçoivent un avis très favorable. Les 6 dossiers non présentés sont probablement l'effet d'une autocensure déplacée de la part des candidats.

5.2 Promotions DR2 -> DR1

Il y a 89 promouvables (dont 24% de femmes), 41 dossiers (22% de femmes), 14 classés (21% de femmes), 54% d'autocensure dont une partie est due à la très forte pression.

Après présentation des 41 candidatures et discussion, la section classe quatorze candidats (on attend de 8 à 10 promus):

- 1-Fraigniaud (LIAFA-PPS)
- 2-Moog (Ircsyn)
- 3-Sebö (G-Scop)
- 4-Lamel (LIMSI)
- 5-Barillot (IRISA)
- 6-Kanoun (LAAS)
- 7-Abry (L.Phys.ENS)
- 8-Ortega (L2S)
- 9-Bailly (GIPSA)
- 10-Comon (I3S)
- 11-Niculescu (L2S)
- 12-Ehrhard (PPS-LIAFA)
- 13-Sebag (LRI)
- 14-Ferreira Da-Silva (I3S)

Comme les années précédentes, la section a noté que la quasi totalité des candidatures était d'un très bon niveau, cependant, la liste est volontairement limitée afin de minimiser « l'effet de mémoire » pour les sessions ultérieures.

5.3 Promotions DR1 -> DRCE1

Il y a, administrativement parlant, 41 promouvables (dont 12% de femmes), 14 dossiers (1 femme, soit 7%), 8 classés (1 femme, soit 13%), 66% de non-candidatures.

La section déplore le fait qu'elle n'obtienne qu'extrêmement rarement des promotions DRCE1 et a fortiori DRCE2. Voir sa motion de l'automne 2009 à ce sujet. La section ne semble pas avoir de succès proportionnel à son effectif dans cette promotion qui revêt de fait un caractère très politique.

Après avoir écouté les rapporteurs et avoir débattu sur les 14 candidats déclarés, la section établit deux classements distincts :

A l'attention de l'INS2I

1-Longo

1-Vallée

3-Pin

4-Curien

A l'attention de l'INSIS

1-Courtois

2-Chassery

3-Dugard

3-Laumond

5.4 Promotions DRCE1 -> DRC2

Il n'y a aucun candidat déclaré.

6 Chercheurs

6.1 Cas particuliers chercheurs - report de l'évaluation biennale

La section a examiné 21 cas particuliers de chercheurs qui n'avaient pas pu l'être à la session de printemps précédente car ils n'avaient pas transmis leur rapport d'activité :

- pour 20 d'entre eux, la situation a été clarifiée et la section a émis un avis favorable ;
- pour 1 d'entre eux, la section s'inquiète et émet un avis réservé.

6.2 Cas particuliers chercheurs - autre

La section donne un avis favorable à des demandes :

- de changement de section vers la section 7 (Muriel Ney) ;
- de mise à disposition (Laurent Perrinet) ;
- de détachement dans le corps des chercheurs (Michael Sdika).

La section donne un avis défavorable une demande de renouvellement de détachement.

La section ne donne pas d'avis quant à un dossier d'intégration dans le corps des chercheurs ainsi que pour une mise à disposition car elle n'est que marginalement concernée.

6.3 Titularisation des chargés de recherche stagiaires

Au vu de leur activité, la section donne un avis favorable à la titularisation de tous les chargés de recherche stagiaires.

6.4 Reconstitution de Carrières

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour les demandes qui lui ont été présentées.

La section rappelle que le cas des demi-postes d'ATER est généralement mal pris en compte par les services administratifs car considérés comme une demi-année de service au titre de la recherche alors qu'elle doit bien être comptée pour une année complète lorsqu'il s'agit d'un demi-poste sur l'année.

6.5 Nomination de directeurs de stage des nouveaux recrutés et confirmation d'affectation

La section évalue et approuve les propositions concernant les affectations pour les chercheurs recrutés cette année au grade de DR et au grade de CR. Elle procède également à la nomination des directeurs de recherche pour ces derniers.

6.6 Suivi Post-Evaluation

Depuis la session de printemps 2010, la section voit des dossiers de suivi post-évaluation qui impliquent des cas particuliers de chercheurs dont le dossier est traité par la DRH à la suite d'avis réservés ou d'un avis défavorable. La section se prononce alors au cas par cas sur l'adéquation du traitement RH donné.

7 Unités

7.1 Expertises, Création d'UMR et de FR

La section donne un avis très favorable aux dossiers Couveignes et Seuret et un avis favorable aux dossiers Dague (UMR8623), Bulet et Schwartz.

7.2 Création et renouvellement de GDR

La section donne :

- un avis très favorable au renouvellement des GDR2647 et GDR3072, tous deux avec changement de direction pour lequel la section donne un avis favorable ;
- un avis favorable à celui du GDR3045.

7.3 Changement de directeur et/ou directeur-adjoint

La section donne un avis favorable aux dossiers de changement de direction des unités UMR7503, UMR8051, UMR5217, UMR5506, UMR7161, UMR8001 et UMR6074.

8 Proposition de médailles

Bronze

La section décide de poursuivre la proposition de médailles de bronze puisque le caractère automatique de la PES n'existe plus dans le cas du bronze.

A l'attention de l'INS2I

- Bruno Escoffier

A l'attention de l'INSIS

- Michaël Gauthier

A l'attention de l'INS2I, de l'INSIS et de l'INSB

- Olivier Colliot

Argent

En revanche, cette automaticité existe bel et bien pour l'argent, ce qui fait débat au sein de la section. Après un vote serré (9 pour, 7 contre), la section propose également des chercheurs pour l'argent mais rappelle sa position dans la motion citée en section 1:

A l'attention de l'INS2I

- Pierre Fraigniaud

- Jean Goubault-Larrecq

A l'attention de l'INSIS

- Silviu Niculescu

9 Ecoles thématiques

La section classe les demandes selon les trois groupes suivants :

Groupe A : avis très favorable

- 38e école de printemps GAMES
- 5e école d'été de robotique chirurgicale,
- Approches de commande robuste et linéaire à paramètres variants
- Ecole MACS 2011
- Ecole thématique Intelligence Ambiante
- Game-based learning

Groupe B : avis favorable

- Thématiques d'avenir dans le domaine des réseaux
- Signal image: architectures et programmation
- Théorie des fonctions de croyance
- Modélisation de systèmes biologiques complexes
- Calcul formel 2011
- Journées ALEA 2011
- Etude des oscillations cérébrales en MEG-EEG et SEEG
- Ecole jeunes chercheurs du GDR IM
- Ecole d'été des systèmes complexes
- ECC summer school
- ARCHI 11

Groupe C : avis réservé

- Théorie de l'apprentissage

La section se déclare **concernée marginalement** par les demandes suivantes :

- Couleurs et matériaux: le noir et le blanc
- Images et modèles 3D en milieu naturel
- Les images: contenu, reconnaissance, classification